

Compte rendu du Conseil Municipal du 5 juillet 2017

18h30 – Mairie de Lezay

Le compte rendu du dernier conseil est adopté à l'unanimité

Pass'Sport & Culture

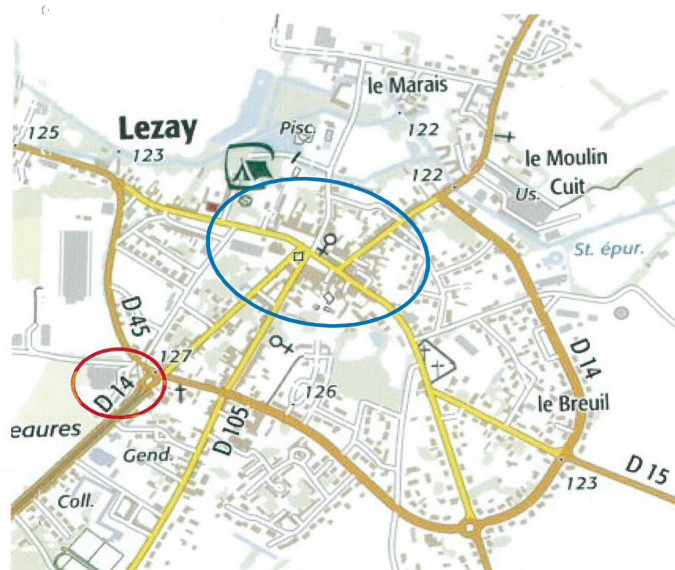
Renouvellement du dispositif « Pass'sport & Culture ». Un chèque de 30 € est alloué à chaque enfant lezéen âgé de 6 à 15 ans, pour la pratique d'activités culturelles ou sportives dispensées sur le territoire de la Communauté de Communes du Mellois. 71 Pass' ont été distribués la dernière saison.

Elaboration du DAAC (Document d'Aménagement Artisanal et Commercial)

(=composante du ScoT qui propose la localisation préférentielle des commerces sur le territoire.)

Le conseil, à la suite de l'intervention de Mme Aurore Cheminade du service « Aménagement et attractivité du Territoire » de la Communauté de Communes le 27 juin, décide de valider les secteurs proposés sur le plan ci-dessous

Localisation préférentielle des commerces Proposition pour le pôle de Lezay



Succession Danot : Le Conseil renonce au legs consenti par Mr Danot, qui, dans son 1er testament, aimerait léguer à la Commune le contenu de ses comptes bancaires en échange de l'entretien de son caveau funéraire. A noter qu'un 2ème testament postérieur au 1er institue un légataire universel.

Projet de cession de terrain : L'Entreprise Geoffroy envisage d'acquérir une partie du terrain qu'occupe le foirail, soit environ 1 200 m², pour agrandir sa surface de stockage. Le service des Domaines sera sollicité.

Question diverses :

14 juillet : mise en place de mesures de sécurité : voitures-boucliers stationnées devant les grilles du parc et aux extrémités de la rue du marais, et présence d'un vigile, maître-chien. Un planning de présence des élus, depuis l'après-midi jusqu'à tard dans la nuit, a été élaboré.

Point sur les travaux : les travaux d'aménagement de la halle alimentaire vont débutés, ainsi que la mise aux normes handicapés de l'arrêt de bus. Des travaux de voirie et cheminement sont également engagés (trottoir devant la mairie, pente d'accès au bloc sanitaire du camping. Les travaux du 10 rue St-Nicolas débuteront à l'automne. Les travaux « accessibilité » de la mairie et du foyer, ainsi que du foirail débuteront en 2018 (après l'obtention des subventions sollicitées).

Accueil des migrants. Accueil prévu le 17 juillet (à confirmer). L'association Aurore gèrera le personnel qualifié et encadrera les bénévoles. Aucun charge financière n'incombera au C.C.A.S.

Fin du conseil à 20h15.